

Liber ou Liberté

Les dangers du revenu universel

Par Louis Rouanet ²

Imaginez le cas d'une sécheresse dans le sud de la France. Le gouvernement décide alors de lancer un programme « d'irrigation universelle » où tous les agriculteurs français, qu'ils vivent dans le Var ou dans le Finistère, reçoivent une quantité égale d'eau. On conçoit facilement qu'une telle politique soit un gaspillage de ressources digne des pires décisions commises par les planificateurs socialistes. De toute évidence, il serait plus efficace de se concentrer sur l'irrigation des régions victimes de sécheresse. Il en est de même avec la proposition du revenu universel. Résoudre les problèmes de quelques-uns en allouant un revenu à chacun est absurde. Pour que les démunis sortent de la pauvreté, il faut que leur revenu augmente, que ce soit en leur permettant de gagner leur vie ou en les assistant. Mais ces aides doivent cibler les personnes touchés par la pauvreté. Il est vain d'essayer de vaincre le désespoir social de quelques-uns en donnant de l'argent à chaque individu, indépendamment de leur situation financière. Que les déshérités puissent recevoir de l'aide, nous sommes tous d'accord, mais le revenu universel n'est pas un bon moyen pour arriver à cette fin.

Milton Friedman vs. Gaspard Koenig

Le revenu universel s'est trouvé un nouveau porte-parole, Gaspard Koenig. Ce dernier, dans son livre : *Le révolutionnaire, l'expert et le geek*, souhaite l'introduction d'un « crédit d'impôt universel ». Ainsi, avec ce système, ceux qui paient moins d'impôts que le montant du crédit d'impôt recevront de l'argent de la part de l'Etat. Dans l'étude publiée par le think-tank Génération Libre sur le sujet, il est dit qu'« Un LIBER de 450 euros par adultes et de 225 euros par enfant impliquerait une LIBERTAXE de 23% sur l'ensemble des revenus. »[1] Cette proposition coûterait 320 milliards d'euros par ans.

Koenig ne cesse de répéter que Milton Friedman était en faveur de ce système de crédit d'impôt universel. Heureusement, c'est faux. Milton Friedman écrit dans *Capitalisme et Liberté* (1962) :

« Si l'on suivait ma proposition, et si ses revenus imposables représentaient 100 dollars de moins que la somme de l'exemption et des déductions, il payerait un impôt négatif, c'est-à-dire qu'il recevrait un secours. Si le taux du secours était, disons, de 50 %, il recevrait 50 dollars. S'il n'avait aucun revenu, et pour la simplicité du raisonnement, s'il ne bénéficiait d'aucune déduction, il recevrait, le taux étant constant, 300 dollars. »

² Louis Rouanet est élève à Sciences Po Paris et poursuit actuellement des études au Ludwig von Mises Institute à Auburn, Alabama.

Selon Friedman, c'est donc bien seulement en dessous d'un certain revenu que l'Etat doit fournir un crédit d'impôt. Sa proposition n'a donc pas grand-chose à voir avec celle de Koenig. Il est certain que Milton Friedman n'aurait jamais soutenu un crédit d'impôt universel. En effet, cette proposition est bien trop coûteuse pour des résultats très médiocres.

Le revenu universel tend à décomposer la société

Par la rhétorique, Koenig essaie de nous faire croire que le revenu garanti est un moyen d'accomplir son idéal d'autonomie. Ainsi, le « crédit d'impôt universel » proposé est appelé LIBER, et la taxe qui le finance LIBERTAXE. Curieuse liberté que de se voir confisquer presque un quart de son revenu ! Curieuse autonomie que d'assister une partie de la population avec de l'argent prité de force aux contribuables !

Le vocabulaire utilisé s'inscrit dans le débat plus large entre liberté positive et négative. Koenig postule que la liberté négative « absolue » est incohérente et qu'il faut donc préférer défendre l'autonomie, entendu comme « capacité de l'individu à effectuer ses propres choix ». Et par : « capacité » il faut entendre, selon lui, « que l'individu se voit conférer les moyens de décider par lui-même ». Car « [Qu'est-ce que] *le droit de propriété quand on n'a rien ?* »[2] écrit Gaspard Koenig. Voici pourquoi il défend le revenu garanti.

Mais le débat entre liberté positive et négative est complètement vicié car la terminologie employée nous induit en erreur. Selon Isaiah Berlin[3], l'auteur de cette distinction, la liberté négative est la liberté d'agir sans en être empêché par autrui. Par « liberté négative », on entend donc la liberté d'utiliser nos propres moyens (notre propriété) pour arriver à nos fins. Ensuite, par « liberté positive », on entend la capacité d'accomplir nos fins, le pouvoir de faire ce que nous voulons ou ce que nous devons. Premièrement, la liberté négative est aussi une liberté positive. Interdire de violer la liberté et la propriété, c'est permettre d'entreprendre, de choisir, de coopérer. Le concept de « liberté positive » est donc incohérent car les fins recherchées par l'homme sont toujours illimitées mais nécessitent l'application de moyens toujours limités. La « liberté positive » absolue supposerait donc l'absence de rareté. Or sans rareté, l'action humaine n'aurait pas lieu d'être ce qui est contradictoire en soi. En effet, le fait que l'homme agit est incontestable.[4] Ou bien la liberté positive supposerait qu'autrui me fournisse les moyens de réaliser mes projets. On rétablit alors le travail forcé, une forme d'esclavage légal qui prend le doux nom de redistribution. C'est exactement ce qu'est le revenu garanti.

Une chose cependant est sûre : plus l'homme est libre d'utiliser ses moyens, plus il a de chance d'atteindre ses fins et de réduire la rareté. On en arrive donc à la conclusion que la « liberté négative » est la meilleure route vers plus de « liberté positive ». Au contraire, le revenu garanti, c'est empêcher les individus d'utiliser les ressources qu'ils ont légitimement acquises. Le revenu garanti, c'est donc réduire la capacité de choix de ces mêmes individus.

Certains penseurs comme Koenig ou l'anticapitaliste Jacques Généreux pensent que la liberté négative est autarcique.[5] Ce jugement est complètement erroné. La liberté « négative » n'aurait pas de sens s'il n'y avait aucun avantage pour les individus à coopérer pacifiquement. Si tel était le cas, cela signifierait que la production autarcique est plus efficace que la production sous le régime de la division du travail. Or la liberté dite « négative », c'est-à-dire le respect de la liberté et de la propriété, ne nécessite pas l'autarcie mais permet au contraire d'établir des règles rendant possible les relations sociales harmoniques.[6] Ces règles sont celles exprimées par la tradition libérale classique du « *ruled-utilitarianism* » représenté par David Hume, Herbert Spencer, Ludwig von Mises et Henry Hazlitt. Cette tradition défend que des règles générales sont nécessaires pour assurer le bien-être des individus et la coopération sociale.[7] Elle se résume parfaitement dans l'affirmation de Bastiat selon laquelle « *à quelque point de l'horizon scientifique que je place le point de départ de mes recherches, toujours invariablement j'aboutis à ceci : la solution du problème social est dans la Liberté.* »[8]

Les défenseurs du revenu universel et de l'intervention de l'Etat dans le but de maintenir un certain niveau de liberté positive n'ont pas compris le rôle primordial de la division du travail. Or, il faut le comprendre, la division du travail, comme l'écrivait Ludwig von Mises, est « *l'essence de la société* ». [9] S'il n'y avait pas d'avantage à la division du travail, aucun ordre étendu, aucune société complexe ne pourrait exister. Les hommes vivraient en grande partie de la prédation dans des tribus primitives dont le rôle principal serait la protection face aux pillards. Sans division du travail, il ne peut y avoir aucun développement de l'individualité et de la diversité des personnalités humaines. C'est donc la division des tâches ainsi que l'accumulation du capital qui permettent l'augmentation des capacités productives. Or la prédation des richesses doit toujours être postérieure à leur création. C'est pour cela que contrairement à ce qu'affirme Koenig, les sociétés primitives ne sont pas holistes en raison de l'absence d'Etat. [10] L'Etat ne pouvant se financer que par la prédation, il peut apparaître seulement dans des sociétés où un degré déjà important de division du travail et d'individualité existe. Les sociétés tribales n'étaient pas holistes parce qu'elles n'avaient pas d'Etat, elles n'avaient pas d'Etat parce qu'elles étaient holistes. Elles ne connaissaient par conséquent ni la propriété privée, ni la division du travail, deux choses qui précèdent l'Etat et sans lesquels ce dernier a très peu de chance de pouvoir être créé. L'émancipation des individus est par conséquent antérieure à l'Etat.

Il faut donc conclure que le revenu universel n'a rien d'universel puisqu'il ne peut être mis en place que si la classe productive a précédemment créé la richesse nécessaire à son financement. Le parasitisme ne peut être universel. Une *flat tax* de 23% pour financer ce revenu garanti désinciterait les individus dans l'accomplissement de leurs activités productives. De plus, l'impôt sur le revenu n'est rien d'autre que du protectionnisme au niveau des échanges individuels. Taxer le revenu, c'est rendre l'échange moins profitable et la division du travail moi intensive. Le financement du revenu universel affaiblira donc les fondements même de la société et favorisera le parasitisme généralisé. [11] Ceux qui sont bénéficiaires net pourront toujours voter pour une augmentation de leurs subsides au détriment des créateurs de richesse. [12] Le LIBER, parce qu'il nécessite des taux d'imposition élevés, est donc susceptible d'augmenter la soumission des individus aux différents groupes sociaux en réduisant les possibilités de coopération. De plus, il entretiendra le sentiment que certains ont droit à un revenu obtenu par le pillage légal des activités productives. Pire, chaque individu recevant la même somme, le sentiment d'égalitarisme sera attisé. Le LIBER, c'est substituer « enrichissez-vous » par « j'ai le droit d'accaparer la richesse d'autrui ».

Charité volontaire contre charité obligatoire ?

Quels sont donc les solutions à la pauvreté ? Tout d'abord, il faut définir ce qu'est la pauvreté. De même que l'obscurité est l'absence de lumière, la pauvreté est l'absence de richesse. La solution à la pauvreté c'est l'abondance, pas le revenu garanti. Cependant, pour différentes raisons, des individus sont plongés dans l'indigence. Il existe certainement, comme le faisait remarquer Victor Cousin, un devoir de charité sans droit corrélatif pour ces personnes. [13] La question dès lors est de savoir s'il faut reposer sur l'assistance publique ou sur la charité et l'entraide privée. Historiquement, les *Friendly Societies* où les Sociétés de Secours Mutuel furent des lieux de solidarité et d'aide mutuelle face aux aléas de la vie. [14] Des solutions volontaires, privées et qui ne sont pas fondées sur la charité existent.

Gaspard Koenig semble partir du principe que la charité volontaire est nuisible pour l'autonomie contrairement à la charité gouvernementale. Son jugement est basé sur le fait que l'Etat jacobin qu'il défend doit selon lui forcer l'individu à être libre en le délivrant des pressions de la famille et de la communauté. Mais l'entraide familiale et communautaire a bien plus de chance d'inciter les individus aidés à retrouver la voie de l'autonomie. Contrairement à la charité gouvernementale, la charité privée n'est pas inconditionnelle. De plus, il est toujours inconfortable d'abuser de la générosité de nos proches. Recevoir de l'argent de l'Etat, d'un autre côté, ne nous pose généralement aucun problème

moral pour les intéressés. Un individu aidé par la famille ou la charité privée aura donc plus de chance de redevenir autonome. Les origines de l'Etat providence Bismarckien étaient d'ailleurs fondées sur la volonté de rendre une partie de la population dépendante de l'Etat central, et donc docile. « *Prescrire la charité et le dévouement par acte législatif, ce n'est rien de moins que démoraliser la société* » prévenait Michel Chevalier dans ses cours au Collège de France. D'un côté, avec l'Etat providence, les individus deviennent moins empathiques vis-à-vis du sort de leur prochain, de l'autre les individus aidés deviennent des dépendants à durée indéterminée. L'assistance publique est une subvention au désespoir social.

La charité privée a le mérite de favoriser la cohésion sociale alors que les aides publiques, en substituant des relations parasitiques aux relations volontaires, engendrent des conflits sociaux, chacun voyant dans l'autre quelqu'un pouvant potentiellement vivre à son dépend. Benjamin Constant l'avait compris quand il écrivait :

« [La charité individuelle établit] un lien moral [...] entre ces deux classes que tant d'intérêts et de passions concourent à séparer, et, divisés par la fortune, leur volonté les rapproche ; il n'en est point ainsi dans la charité légale. Celle-ci laisse subsister l'aumône, mais elle lui ôte sa moralité. Le riche, que la loi dépouille d'une partie de son superflu sans le consulter, ne voit dans le pauvre qu'un averse étranger appelé par le législateur, au partage de ses biens. »[15]

Les libéraux du XIXème voyaient les effets désastreux des *Poor Laws* au Royaume Uni sur le plan de la morale et de la cohésion sociale. Tocqueville lui-même, après un voyage en Angleterre, critiqua vivement la charité légale.[16] L'apparition précoce de l'assistance publique en Angleterre permet certainement de comprendre pourquoi la Révolution Industrielle fut si mal vécue dans ce pays. La charité légale entraîna à l'époque un ressentiment réciproque entre les riches et les pauvres. La morale victorienne du XIXème siècle, très dure à l'égard des plus pauvres, est le résultat de cette charité obligatoire.

La charité volontaire est-elle suffisante

Reste à savoir si l'assistance privée est suffisante pour s'occuper des indigents. Premièrement il faut noter, comme le fit remarquer Adam Smith dans sa *Théorie des Sentiments moraux* (1756), que la société marchande (l'économie libérale) permet le développement du sentiment d'empathie. En effet, le meilleur moyen pour gagner de l'argent dans une économie libérale est de découvrir les désirs de son prochain. Par conséquent, l'empathie, la capacité de se projeter dans l'autre, est une caractéristique primordiale du capitalisme libéral. Ainsi, même les indigents profitent de l'économie libre.

Le meilleur rempart contre la précarité et l'exclusion reste cependant la famille. Or c'est la famille, organe naturel de solidarité, que l'Etat providence fragilise en lui enlevant son rôle. Il y a un effet d'éviction entre charité publique et privée : chaque euro de charité publique réduit les ressources allouées à la charité privée.

Mais malgré toutes les forces d'une société libre permettant de régler le problème de l'indigence, peut-être que comme le suggère Milton Friedman, l'aide aux plus démunis souffre d'un phénomène de passager clandestin et nécessite donc l'intervention des institutions publiques. Si c'est le cas, l'assistance publique et son financement doivent être décentralisés le plus possible pour que les coûts soient moins dispersés et donc que les abus soient moins grands.[17] De plus, la décentralisation permet d'effectuer des expérimentations à petite échelle. Cependant, rien ne prouve que la charité fasse face à un phénomène de passager clandestin.[18] Selon Friedman, quand je suis charitable, tous les individus ayant un dégoût pour la pauvreté profitent de mon action. Mais cela suppose que la finalité de mon action soit toujours destinée à réduire mon exposition à la misère. Or les individus donnent pour de nombreuses raisons : morales, pour la reconnaissance sociale ou encore purement altruistes. De plus, la

gestion publique de la charité comporte également des coûts importants dont la corruption et la bureaucratisation. Dès lors, le financement public de l'assistance ne permet ni une augmentation du bien-être social, ni une amélioration du sort des plus démunis.

CONCLUSION

Le revenu universel n'est donc pas la meilleure idée qu'aient eue certains libéraux. Ces derniers habillent leur proposition avec un langage anti-étatiste. Ils défendent le revenu universel au nom de la lutte contre la bureaucratie ou au nom de l'égalité devant la loi. Mais leur position, en plus d'être infondée, est naïve. Qui peut assurer que l'ancienne aide publique disparaîtra avec l'introduction du revenu universel ? Si l'histoire nous a appris quelque chose, c'est qu'il n'y a rien de plus permanent que les allocations publiques. Le scénario le plus probable est que le revenu universel sera un pas de plus sur la route de la servitude.

[1] Gaspard Koenig et Marc de Basquiat, « LIBER, un revenu de liberté pour tous », Génération Libre, Avril 2014, p.3

[2] Gaspard Koenig, « *Le Révolutionnaire, L'Expert et le Geek* », Plon, 2015

[3] Isaiah Berlin, « Deux conceptions de la liberté », dans *Éloge de la liberté* (1969), trad. Jacqueline Carnaud et Jacqueline Lahana, Paris, Presses Pocket, 1990, pp.167-218

[4] Ludwig von Mises, « *L'Action Humaine* », 1949

[5] Voir : Jacques Généreux, « *La Dissociété* », 2011

[6] Voir : Frédéric Bastiat, « *Harmonies Economiques* », 1850

[7] Voir sur le *ruled-utilitarianism*, qu'Hazlitt appel *coopératisme*: Henry Hazlitt, « *The Foundations of Morality* », 1964

[8] Frédéric Bastiat, « *La Loi* », 1850. Ma lecture personnelle de Bastiat me laisse penser qu'il est bien plus un partisan de l'utilitarisme réglé (*ruled utilitarianism*) que du jusnaturalisme. En effet, le droit naturel qu'il défend ressemble beaucoup à de l'utilitarisme déguisé.

[9] Voir : Joseph Salerno, « *Ludwig von Mises as a Social Rationalist* », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 4, 1990

[10] Voir: Murray Rothbard « *Freedom, inequality, primitivism, and the division of labor* », Ludwig von Mises institute, 1991. Contrairement à ce que dit Gaspard Koenig, les sociétés sans Etats pour la plupart n'étaient pas Clastriennes/Polanyiennes. Beaucoup d'entre elles étaient individualistes et non pas holistes. Ces sociétés reposaient sur le respect de la propriété privée et l'échange indirect. Ce fut par exemple le cas de la Frise, dans le nord de l'Allemagne, pendant le Moyen Age. Voir sur la Frise: Philipp Bagus, « *Wresting Land From the Sea : An Argument Against Public Goods Theory* », *The Journal of Libertarian Studies*, 2006. Voir aussi sur les sociétés sans Etat: Bruce L. Benson, « *Enforcement of Private Property Rights in Primitive Societies: Law Without Government* », *Journal of Libertarian Studies*, 1989; Bruce L. Benson, « *The Enterprise of Law: Justice Without the State* », San Francisco: Pacific Research Institute for Public Policy, 1990 ; Joseph R. Peden, « *Property Rights in Celtic Irish Law* », *Journal of Libertarian Studies*,

1977 et David Friedman, « *Private Creation and Enforcement of Law: A Historical Case* », *Journal of Legal Studies*, 1979

[11] Comme le faisait remarquer Henry Hazlitt : « *The State is a shadowy entity that apparently gets its money out of some fourth dimension. The truth is, of course, that the government has nothing to give to anybody that it doesn't first take from someone else. The whole guaranteed-income proposal is a perfect modern example of the shrewd observation of the French economist, Bastiat, more than a century ago: "The State is the great fiction by which everybody tries to live at the expense of everybody else"* » Dans: Henry Hazlitt, « *Man vs. The Welfare State* », Ludwig von Mises Institute, Alabama, 2007

[12] Il était admis par les libéraux du XIX^{ème} siècle que ceux qui sont à la charge du contribuable et ne paient pas d'impôt doivent renoncer à leur droit de vote pour éviter les conflits d'intérêt. John Stuart Mill écrivait en 1861 dans *Representative Government* : « It is also important that the assembly which votes the taxes, either general or local, should be elected exclusively by those who pay something towards the taxes imposed. Those who pay no taxes, disposing by their votes of other people's money, have every motive to be lavish and none to economize... It amounts to allowing them to put their hands into other people's pockets for any purpose which they think fit to call a public one. »

[13] Voir : Victor Cousin, « *La société Idéale* », Berg International, 2014

[14] Voir : David G. Green, « *Reinventing Civil Society: The Rediscovery of Welfare Without Politics* », 1993 ; Pavel Chalupníček and Lukáš Dvorak, « *Health Insurance before the Welfare State The Destruction of Self-Help by State Intervention* », *The Independent Review*, v. 13, n. 3, Winter 2009

[15] Cité dans : « *Après l'Etat-Providence. Les hommes politiques ont volé votre avenir... Vous pouvez le reprendre* », édité par Tom G. Palmer, Students for Liberty et Atlas Economic Research Foundation, 2014, p.181

[16] Alexis de Tocqueville, « *Mémoire sur le paupérisme* », 1835

[17] « *Nous ne prétendons pas aborder ici la grave question de la charité publique, nous voulons seulement faire cette remarque essentielle que plus l'État centralise, plus il transforme la responsabilité naturelle en solidarité factice, plus il ôte à des effets, qui frappent dès lors ceux qui sont étrangers à la cause, leur caractère providentiel de justice, de châtement et d'obstacle préventif.* » Frédéric Bastiat, *Harmonies Economiques*, 1850

[18] Voir: Beaulier and Hall, « *Collective Consumption Externalities and Charitable Giving* », *New Perspectives on Political Economy*, Volume 4, Number 1, 2008, pp. 23 – 40